

**ACCORD COLLECTIF RELATIF A LA DUREE DES
MANDATS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL ELUS
AU SEIN DE L'UES CAPGEMINI**

ENTRE

La Direction de l'Unité Economique et Sociale de Capgemini,

Et

Les organisations syndicales suivantes :

- le Syndicat SICSTI (CFTC)
- le Syndicat SNEPSSI CFE CGC
- le Syndicat National CGT du Groupe Capgemini
- la Fédération des employés et cadres FO
- la Fédération Communication, Conseil, Culture – CFDT

Préambule :

La Loi du 2 août 2005 a instauré une durée de mandat pour les élus de 4 ans.
En application des articles L 2324-25 et L 2314 -27, la loi a aussi prévu la possibilité de réduire la durée de ces mandats par accord collectif pour une période comprise entre 2 et 4 ans.

C'est ainsi qu'il a été arrêté et convenu ce qui suit,

Article -I- Durée des mandats

La durée des mandats des élus, délégués du personnel, membres des Comités d'établissement et du Comité Central d'Entreprise est portée à 3 ans à compter de la proclamation des résultats des prochaines élections professionnelles.

Article -II-Renouvellement des instances et engagement de négociation

Aux fins de préparer le renouvellement des instances, La Direction de l'entreprise s'engage à inviter les parties intéressées à la négociation du protocole préélectoral dans le délai d'un an précédant l'issue de la prochaine mandature.

1/2
LS
45 J VDR PA

Article -III- Durée, dépôt et publicité de l'accord

Le présent accord est conclu pour la prochaine mandature et n'a pas vocation à se poursuivre au-delà.

A la diligence de l'entreprise, le présent accord fera l'objet des formalités de dépôt et de publicité conformément à la loi.

Chaque organisation syndicale recevra un exemplaire du présent accord.

Les salariés en seront informés selon les moyens de communication habituels dans l'entreprise.

Fait à la Défense le 21/01/2010
en 9 exemplaires originaux

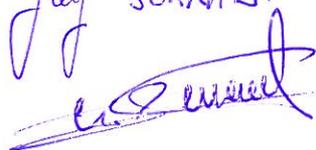
Pour l'UES Capgemini

Jacques ADOUE - DRH Capgemini France



Pour le Syndicat SICSTI (CFTC)

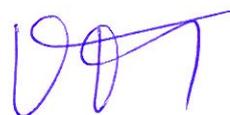
Nom :

Guy SERRANT


Pour le syndicat SNEPSSI CFE CGC

Nom :

Valérie DA ROCHA



**Pour le Syndicat National
CGT du Groupe Capgemini**

Nom : Jean-Nicolas FOURNIER



**Pour la Fédération des employés et
Cadres FO**

Nom :

OËRTEL



Pour la Fédération Communication, Conseil, Culture - CFDT

Nom : Frédéric BOLOBÉ

